



À L'ATTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARC NATIONAL DE LA VANOISE ET DES MAIRES NON-ADMINISTRATEURS



## Flash info lancement audit d'évaluation du protocole Bien Vivre Ensemble en Vanoise

**Suite à une crise sans précédent** entre l'établissement public et le territoire, et à la demande du Conseil d'administration du Parc, le Conseil départemental a lancé **un processus d'audit-médiation**, en septembre 2016. Le résultat de l'audit, porté par le prestataire MBCS, a abouti à l'élaboration d'**un protocole d'intentions** intitulé «**Bien Vivre Ensemble en Vanoise**», qui identifiait 17 thématiques conflictuelles, à traiter impérativement pour renouer un dialogue devenu inexistant et restaurer la confiance. Lors du CA de février 2017, le protocole a été validé ainsi que la méthode de résolution de ces 17 points de conflits. La mise en œuvre de ce protocole et l'élaboration d'un plan d'actions concrètes pour traiter les points de conflits sont devenus la feuille de route « post-crise » de mon mandat à la Présidence du CA.

Les premiers des **17 groupes de travail** ont démarré en octobre 2017. Le premier thème clôturé – le tourisme- a débouché sur un plan d'actions touristiques, élaboré en lien avec les OT. Le dernier groupe de travail a présenté le plan d'actions en faveur de l'éducation à l'environnement.

**Les plans d'actions spécifiques issus des groupes de travail** ont été intégrés dans le contrat d'objectif de l'établissement et dans ses plans de charge annuels. Ce travail collectif a donc permis que l'établissement public prenne en compte les attentes identifiées dans le protocole.

La suite donnée aux groupes de travail a été différenciée : une clôture de certains groupes avec ensuite une seule réunion annuelle de type « bilan-perspective » ou le maintien d'un groupe actif (cas du groupe traitant de la question du loup, mais aussi des sports de nature). Pour quelques thématiques, il a été reconnu que la création d'un groupe de travail global n'était pas adaptée et d'autres alternatives ont été validées lors du CA de novembre 2019 (rendu-comptes en CA, déclinaison locale de la thématique portée par les chefs de secteurs ...).

*PJ 1 : [tableau de synthèse sur les chantiers de l'audit médiation](#)*

*PJ 2 : [bilan détaillé des chantiers de l'audit-médiation](#)*

**L'objectif initial qui était de renouer le dialogue et de faire évoluer la collaboration entre l'établissement public et ses partenaires est en partie atteint.**

**Je tiens à remercier les administrateurs, les agents du parc, les élus, les représentants associatifs et professionnels** qui se sont engagés activement dans cette démarche collective. L'engagement de chacun permet aujourd'hui des relations apaisées et rationnelles avec l'établissement public sans nier qu'il puisse y avoir des points de divergence.

**Une nouvelle phase de collaboration s'est ouverte** avec le renouvellement des équipes municipales et l'élection des Maires qui sont des interlocuteurs majeurs du parc national.

Par ailleurs, l'année 2021 sera une année charnière pour le Parc national, avec les élections départementales en mars 2021, une nouvelle possibilité pour le CA d'ouvrir les adhésions à la charte à l'été 2021, et un renouvellement complet du CA en décembre 2021 (mandat de 6 ans).

Dans ce contexte, le CA du 10 juillet a validé :

- **Le principe politique d'une clôture de l'étape « post-crise »** de l'audit médiation
- **Le choix d'une clôture via un nouvel audit** porté par un prestataire missionné pour l'organisation d'un séminaire de partage et l'élaboration de deux livrables :
  - Un bilan d'évaluation générale du protocole « Bien vivre ensemble en Vanoise », notamment les résultats de ces 17 chantiers thématiques
  - Une synthèse identifiant les grands axes stratégiques à intégrer dans une nouvelle feuille de route pour les 3 prochaines années. Cette synthèse donnera au CA des éléments nécessaires à l'élaboration d'un plan d'actions permettant de consolider le « Bien Vivre Ensemble en Vanoise », qu'il lui appartiendra alors de définir.
- **Le copilotage** de cet audit par le Conseil d'administration du PNV et le Conseil départemental de la Savoie

*Le prestataire choisi début août est MBSC (MB Solutions Collectivités). Les deux consultants qui étaient intervenus en 2016 nous assisteront de nouveau : Marc Bourgeois conduira la mission et Guy le Coz le secondera.*

*PJ3 : [document résumant la démarche proposée par MBSC et approuvée par le COPIL.](#)*

Le premier COPIL a eu lieu le 8 septembre. Il a été décidé :

1. **De lancer une enquête numérique exploratoire**, afin de donner la parole au terrain et d'évaluer les ressentis sur la méthode déployée pour travailler ensemble et les actions mises en œuvre (ce qui a été fait concrètement sur le territoire). Ce questionnaire permettra d'éclairer la conduite des entretiens individuels qui suivront. **Cette enquête sera close le lundi 2 Octobre.** Dans le respect du rôle de chacun et pour des raisons pratiques, le COPIL a décidé que **l'enquête, identique pour toutes les cibles, soit ainsi adressée :**

#### **Par l'intermédiaire des Maires**

- **à tous les conseillers municipaux des 18 communes concernées**
- à un panel d'acteurs socioéconomiques du territoire choisis par les Maires, une dizaine environ par commune

#### **Par l'intermédiaire de la Direction de l'établissement public**

- à l'ensemble du personnel du Parc
- à l'ensemble des gardiens de refuges

*Ces enquêtes seront exploitées par groupes d'acteurs, de façon anonymisée, seuls les consultants ayant accès aux réponses nominatives.*

**Les différents liens d'accès numérique aux enquêtes** (élus Tarentaise, élus Maurienne, acteurs socio-économiques du territoire) **seront adressés aux Maires pour diffusion, dans la semaine du 14 au 18 septembre**, les enquêtes étant closes le vendredi 2 octobre afin de permettre leur exploitation avant le démarrage des entretiens.

2. **De réaliser à partir de début d'octobre, avec un objectif d'achèvement au 31 octobre, 50 auditions regroupant 80 personnes**, une dizaine en présentiel et une quarantaine en visioconférence, qui seront conduites par Marc Bourgeois ou Guy Le Coz. **Les 80 personnes concernées seront sollicitées à partir du 14 septembre par le prestataire**, par courriel ou téléphone, pour convenir des dates et modalités, l'objectif étant que tous les rendez-vous soient calés d'ici début octobre.

Je vous remercie par avance de votre contribution pour faciliter le déroulement de cette démarche, qu'il s'agisse de la transmission au plus tôt du lien de l'enquête numérique aux conseillers municipaux et acteurs socio-économiques du territoire, de la prise des rendez-vous pour les entretiens ou de la diffusion du présent flash à toutes les personnes potentiellement concernées.

Rozenn Hars  
Présidente